

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Environnement, je confirme avec plaisir à mon ami que ses travaux très vastes et, à mon avis, imposants, en vue d'élaborer un plan d'action majeur suivent leur cours.

• (1450)

J'ai dit à l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers à une réunion vendredi, comme nous l'avons dit à d'autres organismes y compris les groupes de pression écologistes, que nous les consulterions mais que le gouvernement avait l'intention de respecter son engagement à l'égard du développement durable qui fait de la cause de l'environnement une priorité nationale, mais que cela ne compromet pas le développement qui est la garantie d'emplois pour les Canadiens.

C'est peut-être ce qui a fait déclarer au ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Chevardnadzé, après les commentaires de l'ancien premier ministre Brundtland, que:

le Canada était l'un des premiers pays à inscrire les questions de protection environnementale à l'ordre du jour international et qu'il a obtenu des succès remarquables dans ce domaine. Nous attachons donc énormément d'importance à l'accord sur l'environnement que le Canada a signé à Moscou et ce premier pas nous paraît encourageant.

Les dirigeants internationaux le reconnaissent. J'exhorte le député à lire et à cesser de gémir.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances au sujet des répercussions de la TPS sur les personnes handicapées.

Le ministre propose de ne pas taxer les fauteuils roulants, mais de taxer les réparations apportées à leurs pneus, à leur siège et à leurs freins. Pourquoi les personnes handicapées devraient-elles payer de la taxe sur des services qui sont de toute évidence essentiels pour elles?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée a fait remarquer fort justement de quelle façon nous avons tenté d'identifier certains objets utilisés par les personnes handicapées. C'est

ainsi que quelques appareils ont été détaxés. Je suis heureux qu'elle le reconnaisse.

En ce qui concerne sa question, il est très difficile, dans le régime fiscal, de faire des distinctions entre les réparations faites sur un genre d'équipement et les réparations faites sur d'autres genres. C'est très difficile à faire, mais je remercie quand même la députée de s'intéresser à cette question.

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances.

Maintenant qu'il a admis qu'il voudrait taxer les réparations de fauteuils roulants, avouera-t-il aussi qu'il a l'intention de taxer les piles des audiophones des personnes âgées ou préfère-t-il qu'elles n'entendent pas toutes les horreurs de la TPS?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée n'ignore sûrement pas que les piles d'audiophones sont taxables à l'heure actuelle. Elle devrait le reconnaître plutôt que d'essayer d'obtenir des avantages politiques en posant une question pareille.

Nous avons dit clairement que les audiophones, les verres correcteurs et autres appareils médicaux ne seraient pas taxés, plus que les médicaments vendus sur ordonnance et les services médicaux. Par conséquent, en certains domaines, nous intervenons dans le sens souhaité par la députée, mais nous essayons de le faire en respectant les gens et sans en retirer d'avantages politiques.

* * *

LES COMMUNICATIONS

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Communications au sujet des tarifs de câblodistribution.

Le Nouveau Parti démocratique est d'avis que les Canadiens paient trop cher pour la câblodistribution. Les bénéfices des câblodistributeurs représentent actuellement 32 p. 100 de leurs immobilisations, c'est-à-dire environ deux fois les bénéfices des sociétés de téléphone, car celles-ci sont réglementées.

Le gouvernement adoptera-t-il une loi visant à régler le taux de rendement des câblodistributeurs, comme nous l'avons fait pour les sociétés de téléphone?